



SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE

INFORMATEUR CORSE NOUVELLE
SETTIMANALE CORSU



CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

BASTIA-CORSICA, C'EST PARTI

P 6

Photo Christophe Giudicelli

1,60€



EMMANUELLE MARIINI
**TRANSMETTRE
LA MUSIQUE
INTERVIEW P 8**

ÉDITO P3 • OPINIONS P4
ASSEMBLÉE P5 • ENTREPRISE P10 • AGENDA P12
BRÈVES P 25 • ÉCONOMIE P26
CHRONIQUES: JEAN CHIORBOLI P28 • SANTU CASANOVA P30
RÉTRO P31 • VIE PRATIQUE P22 • CARNETS DE BORD P34
ANNONCES LÉGALES P13



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

TOUSSAINT ? HALLOWEEN



SOMMAIRE À LA UNE

CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

**BASTIA-CORSICA,
CANDIDATURE ACTÉE**

P6



OPINIONS

POLITIQUE **PRISONNIERS: L'ASSEMBLÉE UNANIME**INTERVIEW **EMMANUELLE MARIINI, TRANSMETTRE LA MUSIQUE**ENTREPRISE **ERBA SANTA, LE MONDE VÉGÉTAL EN VALEUR**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

EN BREF ET EN CHIFFRES

ÉCONOMIE **AGILITEST GOMME LES BUGS**

LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI

L'APPUNTAMENTI DI SANTU CASANOVA

RÉTRO **UN ANNU FÀ**VIE PRATIQUE **E-COMMERCE, ATTENTION À LA CONTREFAÇON**

CARNETS DE BORD

ANNONCES LÉGALES

P4

P5

P8

P10

P12

P25

P26

P28

P30

P31

P32

P34

P13

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

Elisabeth Milletiri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLQ.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

A mafia c'hè !

Asisti un sistema maffiosu corsu! Hè ditta, infini! I parolli sariani stati cacciati da magistrati di a JIRS, a ghjuridizioni interregionali spicializata di Marseglia, chì tratta una mansa di cartulari liati à u banditismu corsu. Una ghjuridizioni chì, oghji, dumandaria à u ministeru di a Ghjustizia di crià un polu antimafia didicatu à a Corsica. Una dumanda chì saria stata fatta annu, annunzia u ghjuridizioni Le Monde, inde un raportu cunfidinziali abbastanza longu. Ci si pò leghja chì «u banditismu corsu presenta tutti i formi di u fenomenu maffiosu». Un cus-tatu chjaru, ma chì ùn hà micca inghjinnatu risposta da a parti di u ministeru, nè mancu una vulintà pulitica d'agiscia, postu ch'ellu stimaria chì l'organizzazioni attuali «viaghjaria piuttosto bè»... Ma s'è a JIRS insisti cusì, hè parchi si ritrova inde l'impossibilità di risolve certi affari criminali par via di difficoltà liati à u nostru tarritoriu, frà altru cù una raccolta difficiuli di i testimunianzi è a famosa «omerta». A ghjuridizioni ùn ci la faci più è cerca dunqua à andà più luntanu. Sta vulintà di rinfurzà i mezi di a pulizza è di a ghjustizia ind'è noi hè più cà spartuta da i cullittivi corsi contr'à a maffia. A maghjuria tarritorialisti naziunalista si primureghja anch'ella di stu cartulari. In un cumunicatu, a Cullittività di Corsica, cù a voci di u presidenti di l'Esecutivu, Gilles Simeoni è di a presidenti di l'Assemblea di Corsica, Marie-Antoinette Maupertuis, dumandani à u governu di cumunicà à l'istituzioni isulani è à i so cittadini l'elementi ughjettivi ch'ella t'hà cuncinendu a rialità è l'impurtanza di ciò chì u raportu di a JIRS qualifichighja di «sistema maffiosu in Corsica». Elementi di primura, à senta a CdC, vistu ch'ella cerca à appruntà una sissioni spiciali inde l'emiculu, didicata solu à stu sughjettu, aspittata dipoi più di dui anni. Inveci di lampassi sempri nant'à i militanti naziunalisti, u Statu è u governu si muvarani infini pà pigliassini à u veru cancaru di a nostra isula? Saria ora! ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

SI PASSA CALCOSA... ANNANT'A RETA

Après la réaction unanime à l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris visant Pierre Alessandri, deux autres infos en provenance de Paris ont fait bouger la twittosphère corse cette semaine. Tout d'abord un autre refus, celui de la Chancellerie d'instituer une juridiction anti-mafia pour la Corse, suite à un rapport de la Jirs concluant à l'existence d'une criminalité de type mafieux sur l'île. Si les tweet ironiques n'ont pas manqué, la révélation de l'existence de ce rap-

de la juridiction anti-mafia et une autre ironie s'exprime, celle de certains journalistes insulaires désabusés, instruits par l'expérience. D'autres en profitent pour se moquer de la énième casserole accrochée aux basques de Sarkozy... Affaire à suivre, donc.



Rosa Lind
@RosTweets

" la JIRS reconnaît la réalité d'une mafia à l'œuvre en Corse". Era ora.



kissing pigs @kissingpigs · 16h

IL N Y A PAS DE SYSTÈME MAFIEUX EN FRANCE!!

Nicolas Grégoire @nicolasgregoire · 26 oct.
15 millions pour graisser la patte d'un président.

Ailleurs, cela tournerait en boucle sur tous les médias.

En France, censure totale.

[blast-info.fr/articles/2021/...](https://blast-info.fr/articles/2021/)

port a entraîné la publication d'un communiqué émanant de l'exécutif et de l'Assemblée. Les collectifs anti-mafia, eux appuient le rapport, et demandent la création rapide

Plus «tordue», la révélation par Le Monde d'une entrevue restée très discrète entre Gilles Simeoni et Emmanuel Macron courant septembre suscite interrogations et supputations, d'autant plus que l'article laisse entendre que Jean-Guy Talamoni et son parti constituaient un obstacle insurmontable au «dialogue» entre Paris et la Corse. Chacun y va de son analyse des manœuvres pré-territoriales et des alliances présidentielles. Si elle ne s'arrête jamais, la saison des coups tordus connaît en ce moment un pic d'activité. ■ EP



Isabelle Luccioni
@ZazaLuccioni

En réponse à @MarianiHenri

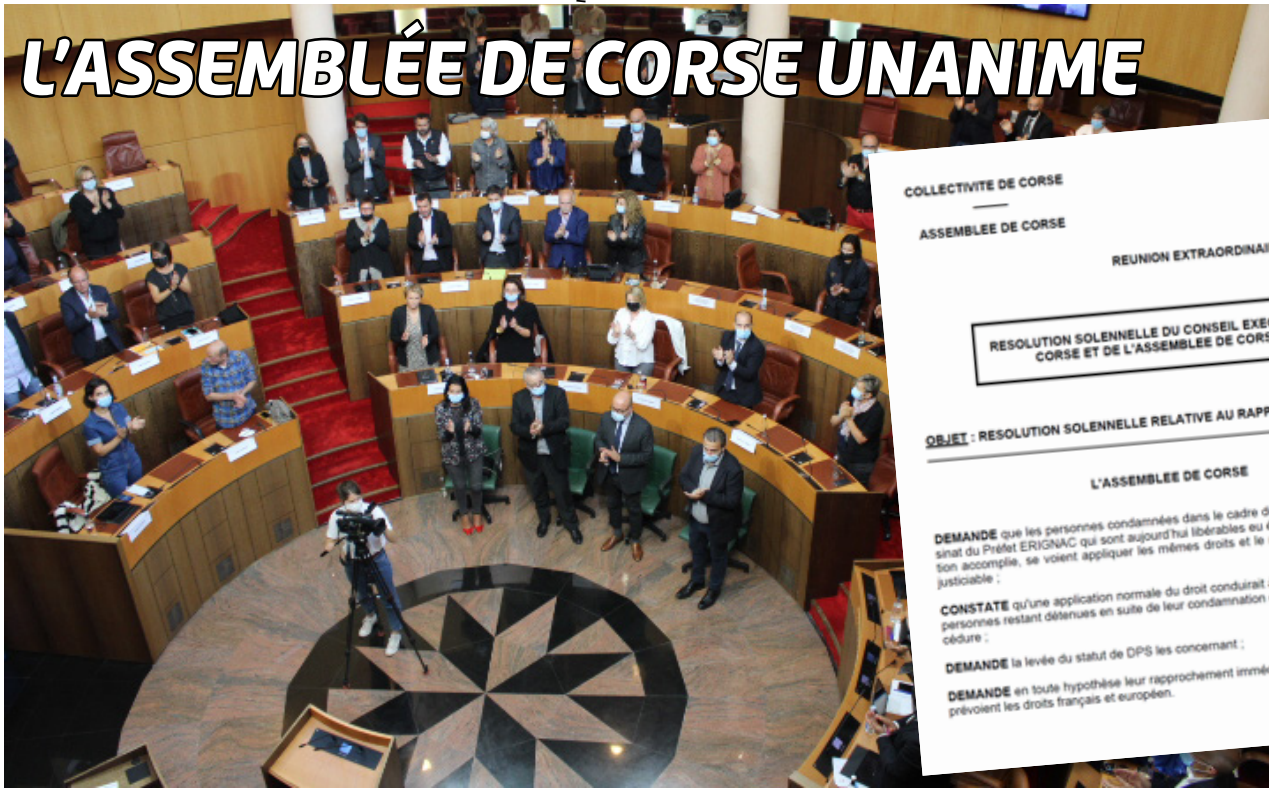
Le sujet est vaste. Si ce nouveau pôle est un copié-collé des jirs lui-même copié-collé de la sdat ce ne sera qu'un sigle de plus.

HUMEUR

Les Gobelins

Mâles, femelles ou individus divinement indifférenciés, les gobelins sont des homoncules. Épris d'ombre, ils squattent tous les recoins des habitats. Pour leur plus grand bonheur, ils sont de nature à se reproduire, se multiplier et s'épanouir sous toutes les latitudes, au sein de communautés que le vulgum pecus désigne sous le nom de «partis». Ce qui leur vaut trop souvent, hélas, d'être accusés de clanisme voire de constituer une mafia. D'aucuns se contentent de voir en eux des lutins. Ou des bouffons... Erreurs on ne peut plus manifestes. Car outre le fait que le bouffon est rare et précieux, il est de plus dénué de tout comportement grégaire. Quant aux lutins, ils sont volontiers futiles; primesautiers, ils prennent un malin plaisir à faire des niches à tout venant, plaisanteries oiseuses dont il sont les premiers et les seuls à rire. Exception faite dans le cas de leurs niches fiscales lorsqu'elles sont mises au grand jour. C'est là, avec un nanisme intellectuel dysharmonieux, le seul trait commun aux lutins et aux gobelins. Ces derniers sont gens de bois. Non de ces bois nobles chers aux ébénistes. Ni de ces bois dont on fait les flûtes et, moins encore, les bois de justice. Ils sont toutefois aptes à faire flèche de tous bois. Chapardeurs, par pur altruisme, ils sont, en phase larvaire, xylophages et coprophages. Sisyphes roulant à reculons, avec délices, des boules d'excréments humains. Les gobelins hantent par prédilection les zones d'ombre dans des jungles inextricables pour le commun des mortels. On doit à la vérité de dire que, de nos jours, on les clone et les élève, avantageusement, en batterie, dans les grandes métropoles. Parvenus à l'âge adulte, les gobelins, bios ou clonés, ont l'impérieux besoin d'être éclairés et constamment mis en lumière. Lors, nourris des meilleurs morceaux, sélectionnés après trois à cinq ans d'affinage, ils tireront profits durant toute leur existence. Bourrelés non de remords mais de passe-droits, boulimiques, pléthoriques, sans que leur longévité en soit réduite pour autant, certains vont jusqu'à prétendre à l'immortalité. Prérogatives dont ils s'enorgueillissent et considèrent comme dues, au prétexte qu'il ne se sont pas imposés et sont, à leur vraies places, désignés par la vox populi. Aussi ont-ils peu ou pas de comptes à rendre et peuvent nier avec aplomb les faits, établis, de leurs plus lamentables antécédents. Anthropologues et taxinomistes discutent encore pour savoir si les gobelins doivent être classés parmi les parasites ou les saprophytes. Pour l'heure, ils ne s'accordent que sur deux points: l'humanité ne doit à ces génies des bois ni la découverte de l'eau chaude ni l'invention de la soupe d'ail. ■ Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI

RAPPROCHEMENT DES DÉTENU POLITIQUES

L'ASSEMBLÉE DE CORSE UNANIME

Le 22 octobre 2021, lors d'une session extraordinaire, l'Assemblée de Corse a voté à l'unanimité une motion demandant le rapprochement des détenus condamnés pour l'assassinat du préfet Erignac. Une union sacrée par le biais de laquelle elle entend enfin demander aux plus hautes instances de l'État une stricte application du droit.

«**Le sort qui est fait à Pierre Alessandri, Alain Ferrandi et Yvan Colonna** est un sort injuste et la répétition des injustices à leur égard est un facteur de tensions extrêmes pour une société corse qui aspire profondément à la paix et à la justice». C'est en ces termes que le 22 octobre 2021 Gilles Simeoni a ouvert la session exceptionnelle ayant pour unique but de voter une résolution solennelle relative au rapprochement des trois détenus condamnés pour l'assassinat du préfet Erignac. Au regard de l'enjeu, la session s'est tenue en présence des anciens présidents de l'Assemblée, Camille de Rocca Serra et Jean-Guy Talamoni, des parlementaires insulaires et de la présidente du Conseil économique, social et culturel de Corse. «*L'arrêt de la Cour d'Appel de Paris du 7 octobre concernant Pierre Alessandri est en quelque sorte la goutte d'eau qui fait déborder le vase des injustices et des hypocrisies*», a poursuivi le président de l'Exécutif sous les yeux des représentants des familles des trois hommes. Insistant sur le fait que personne ne songe ni à nier la gravité de l'acte commis le 6 février 1998, ni à méconnaître la douleur des parties civiles, il instille que «*dans cette terrible affaire, comme dans toutes les autres*», c'est «*le droit et la justice qui doivent s'appliquer, or, ils ne le sont pas aujourd'hui*». Lancé dans une véritable plaidoirie, il souligne que deux problèmes juridiques existent et témoignent d'une «*logique de vengeance au détriment de la logique de justice*». D'abord, «*la question d'un refus obstiné d'un aménagement de peine*», développe-t-il en rappelant que lors de la condamnation, les magistrats avaient entendu «*expressément et volontairement écarter toute peine de sûreté à leur égard*». Ce qui signifie que «*par application du droit*», les trois hommes auraient pu accéder à «*une mesure d'aménagement de peine depuis qu'ils ont accompli 17 années de détention*». Or Pierre Alessandri et Alain Ferrandi sont en détention depuis mai 1999, soit plus de 22 ans. «*Ce qui attend ces hommes, c'est une réclusion criminelle à perpétuité réelle, sans le moindre espoir*

de libération. Cela est d'une injustice profonde et est interdit par les textes, notamment par la Convention européenne des droits de l'Homme». Puis vient la question du rapprochement des trois hommes à Borgo, toujours refusé: «*Ce qui empêche le rapprochement, c'est le maintien du statut de DPS*, et c'est une décision politique. Cette décision aurait dû être prise par le garde des Sceaux, mais ce dernier a été dessaisi*», la décision ayant relevé «*exclusivement du Premier Ministre*». Aussi, «*Le temps de la vengeance est derrière nous, le moment de la justice est venu*», conclut Gilles Simeoni en présentant un texte «*épuré, qui dit ce que personne, y compris avec la plus mauvaise foi, ne peut contester*». Derrière lui, Jean-Baptiste Arena du groupe Core in Fronte rappelle que si «*le temps n'enlèvera jamais la peine et la souffrance de la famille Erignac*», les trois hommes jugés et condamnés «*ont payé leur dette à la société française plus que de raison. Il est grand temps qu'ils retrouvent leur terre. Ils ne doivent pas être frappés d'une peine de mort déguisée. La France a su pardonner des actes bien plus graves dans son histoire au nom de la réconciliation nationale et dans la loi d'amnistie du 6 août 1953. Nous demandons simplement que la loi soit appliquée et que le pouvoir exécutif n'interfère plus dans cette décision*». Sur les bancs de la droite, Laurent Marcangeli déplore lui aussi le refus de la levée du statut de DPS: «*Cette décision revêt une grande incompréhension pour beaucoup. Elle a pour conséquence de contrevir à la loi et elle justifie une exception dure à comprendre. Je ne pense pas qu'elle aille dans le sens de l'histoire*». Josepha Giacometti [Corsica Libera] estime que «*Le droit est devenu un artifice, il a été manipulé*» tandis que Jean-Christophe Angelini, leader du groupe Avanzemu, juge «*révoltant*» de voir que «*De décision en décision, se dessine une perpétuité réelle*». Quelques instants plus tard, majorité et opposition s'allieront pour voter cette motion à l'unanimité. Reste désormais à lui donner un écho au plus haut niveau de l'État. ■ **Manon PERELLI**

*DPS: détenu particulièrement signalé. Les critères d'inscription au répertoire des DPS sont, selon un bulletin officiel du ministère de la Justice, «*liés au risque d'évasion et à l'intensité de l'atteinte à l'ordre public que celle-ci pourrait engendrer ainsi qu'au comportement particulièrement violent en détention de certains détenus*».

CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

BASTIA-CORSICA, CANDIDATURE ACTÉE



Photos Christophe Giudicelli

La Ville de Bastia a annoncé officiellement, le 20 octobre dernier, sa candidature en vue d'obtenir le titre de capitale européenne de la culture 2028. Le projet Bastia-Corsica 2028 marque le début d'un long processus de sélection face à des adversaires de taille.

C'était une promesse de campagne, dans les cartons depuis plusieurs mois. La Ville de Bastia vient de se déclarer officiellement candidate pour l'obtention du titre de capitale européenne de la culture en 2028. Un label qui, cette année-là, sera obligatoirement décerné à une ville française et une ville de République tchèque. Chaque année, en effet, deux villes dans deux États différents sont désignées. Présentée officiellement le 20 octobre dernier au Théâtre municipal de Bastia, cette candidature intitulée Bastia-Corsica 2028 est «*un grand projet*», indique Pierre Savelli, maire de la ville qui, dans son long discours de présentation, a précisé qu'elle «*signifie que nous avons créé les conditions d'un projet qui repose sur de l'existant*». Un choix motivé notamment au regard de la maîtrise de la dépense publique. L'atout principal mis en avant par la municipalité bastiaise est la place qu'occupe la culture dans la ville. Sur la scène du théâtre, Pierre Savelli n'a pas hésité à mettre en avant le patrimoine culturel de la ville, le dynamisme des politiques publiques culturelles en lien avec la cohésion sociale mais aussi «*un territoire enrichi par les migrations*» ou encore le plurilinguisme. Evidemment, l'Europe n'a pas été oubliée, et le projet vise à conforter, avec l'Union européenne, la place de Bastia et de la Corse en Méditerranée. «*Un espace commun*» pour le maire de Bastia, à la jonction de deux continents, et qui connaît actuellement des tensions. Une raison de plus pour la ville de Bastia de mettre en avant une île montagne au centre de la Méditerranée.

Si l'idée philosophique générale est posée, il n'en reste pas moins qu'une candidature pour prétendre à ce label doit comporter des projets structurants. Si cela signifie souvent une course à la création de grandes infrastructures comme ce qui a été fait à Marseille

en 2013 avec le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem), la Ville de Bastia souhaite tout de même mettre en avant son patrimoine via la rénovation: 27 millions d'euros seront consacrés à la rénovation des bâtiments du théâtre municipal et du conservatoire. Le couvent Saint-François devrait être rénové, comme la maison Caraffa, et a Casa di e Lingue doit également sortir de terre. Pour le maire, «*chaque euro doit être injecté dans des projets sensés et cohérents*». L'objectif est également «*la valorisation des acteurs culturels*» a précisé Delphine Ramos, directrice des affaires culturelles de la ville. Une mise en avant qui ne va pas se cantonner à Bastia. Si celle-ci est la figure de proue, car seule une ville peut poser sa candidature, l'objectif affiché est de mettre en valeur l'intégralité de l'île. «*D'où ce nom de Bastia-Corsica 2028*», explique Pierre Savelli. L'objectif est donc de construire ce projet à l'échelon territorial. Dès le mois de décembre, plusieurs réunions de «*La fabrique du projet*» en vue de cette candidature se mettront en place dans toute la Corse au travers d'ateliers.

Car évidemment, au-delà du symbole que pourrait constituer une labellisation de la ville de Bastia comme porte-étendard de la culture européenne en 2028, il y a les retombées directes pour le territoire. Si l'enjeu immédiat est la mise en place du projet et l'acte de candidature, Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse, n'a pas hésité à parler de «*retombées économiques*». La Ville de Bastia met en avant deux exemples. Celui de Liverpool, au Royaume-Uni, en 2008, avec 925 millions de retombées économiques pour 97 millions investis et, plus proche de la Corse, celui de Gênes qui en 2004 a investi 33,2 millions d'euros pour 220 millions de retombées. Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, y voit de son côté «*le moyen de com-*

En 1983, désireuse d'attirer l'attention des politiques sur le thème de la culture qu'elle jugeait délaissée au profit de l'économie, la ministre de la Culture de Grèce, Melina Mercouri, conçoit un projet destiné à promouvoir les cultures européennes au sein des États membres de l'Union européenne. Elle reçoit l'appui de son homologue français, Jack Lang et en 1985, le programme voit le jour, avec la désignation d'Athènes, sacrée « ville européenne de la culture ». En 1999, cet intitulé est modifié au profit de « capitale européenne de la culture », le but de cette labellisation étant, selon la Commission européenne, de « mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens ». Depuis 2009, deux villes au moins, situées dans deux états différents, se partagent chaque année le label. Elle y trouvent l'opportunité de promouvoir leur patrimoine et leur dynamisme culturel via des manifestations culturelles (expositions, festivals) et bénéficient d'une forte couverture médiatique. Une fois les pays retenus pour chaque édition, six ans avant l'année capitale, ils publient un appel à candidature et une présélection est effectuée; puis, quatre ans avant l'échéance, le pays désigné soumet aux institutions européennes une liste de villes finalistes. La Commission européenne réunit alors un jury chargé d'étudier chaque dossier et d'établir une recommandation. Le Conseil des ministres de l'UE tranche après avis du Parlement européen. L'initiative « capitale européenne de la culture » bénéficie de fonds européens. ■ AN

prendre et faire entendre les atouts de la Corse à l'extérieur de l'île». Cinquante ans après avoir côtoyé les sommets du football européen, le symbole serait beau, expliquent sur scène les intervenants. C'était en 1978...

Mais le chemin est encore long. La Ville de Bastia va disposer de six mois, à partir de 2022, pour déposer un dossier de candidature auprès du ministère de la Culture. Un jury de onze experts européens -nommés par la Commission européenne, le Conseil européen, le Parlement et des représentants des pays hôtes- établiront une première sélection. Celle-ci se basera, entre autres, sur les critères de viabilité du projet. Si Bastia passe cette première étape sans encombre, elle sera invitée courant 2023 à remettre un dossier plus détaillé. Le dernier mot sera celui du Conseil des ministres de l'Union européenne. Les deux capitales européennes de la culture seront désignées en 2024.

Sur le papier, le cheminement administratif de la candidature n'a rien de bien original et est tributaire des différentes commissions. Dans les faits, quelles sont les chances, face aux autres candidates, de voir la ville de Bastia être choisie? «Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une compétition» a rappelé Delphine Ramos. En France, la dernière ville à obtenir ce label a été Marseille, lauréate en 2013. Auparavant, il y avait eu Paris en 1989, Avignon en 2000 ou encore Lille en 2003. Des villes de taille plus importante que le grand Bastia et ses 80 000 habitants. Mais depuis quelques années, la démographie ne semble plus être une contrainte. «Des villes plus petites ont obtenu ce titre» a souligné Pierre Savelli. La ville de Bodo, en Norvège qui est une des lauréates pour 2024 ne compte par exemple que 52 000 habitants. De même, Éleusis, en Grèce, capitale choisie pour 2023, est une commune de 29 000

âmes. Reste que les villes de Bourges, Clermont-Ferrand, Roubaix, Rouen, Saint Denis, Reims ou encore Nice sont des adversaires de taille pour la ville de Bastia. Nice, par exemple, offre également une ouverture sur la Méditerranée comme le projet bastiais et la ville de la baie des Anges, déjà candidate en 2013, compte bien l'emporter cette fois; à preuve, les 100 millions d'euros mis sur la table en matière d'investissement. Saint-Denis, en Île-de-France, pourrait également s'avérer un adversaire redoutable, avec son projet Périphérie 2028 et son objectif de replacer la périphérie parisienne au centre et non plus comme une banlieue. Très souvent, des villes dites «déclassées», comme Porto au Portugal en 2001, ont obtenu ce label dans l'espoir de relancer une activité et une attractivité à l'aide d'un coup de pouce financier. Le projet bastiais offre quant à lui plusieurs critères qui peuvent peser dans sa balance selon les décisions qui seront prises par les décideurs européens: une petite ville pas très riche, économiquement parlant, au cœur de la Méditerranée et qui constitue un carrefour culturel et linguistique. La Ville de Bastia, la Collectivité de Corse, la communauté d'agglomération et d'autres partenaires tels que l'Université de Corse y croient. C'est un projet «qui doit dépasser les clivages politiques» ont martelé à la tribune les différents intervenants. Et de fait, un manifeste en faveur de cette candidature rassemble d'ores et déjà plusieurs centaines de signatures, fédérant des personnalités culturelles mais aussi politiques, dont le maire d'Ajaccio, Laurent Marcangeli. Aujourd'hui, la candidature est actée pour Bastia-Corsica 2028, reste à avancer sur le dossier, mais quel que soit le résultat, cette candidature aura pour premières retombées des investissements en faveur du monde de la culture. ■

Christophe GIUDICELLI

EMMANUELLE MARIINI

TRANSMETTRE LA MUSIQUE



Personnalité aux multiples casquettes, Emmanuelle Mariini est pianiste et organiste. Soliste et chambriste, elle se produit en récital et au sein du Trio EmA#. Formée au Conservatoire de musique de Corse Henri Tomasi puis au Conservatoire de Nice où elle a obtenu une médaille d'or en piano, solfège et musique de chambre, elle a été lauréate du 1^{er} prix du Concours musical de France et 1^{er} prix du concours Les jeunes artistes, Sacem-Sorbonne. Egalement musicologue, auteure d'articles publiés chez Actes Sud ou les Presses universitaires de France, elle est aussi très attachée à sa casquette de professeure agrégée de musique: enseigner la musique aux adolescents est pour elle à la fois un devoir et une passion.

Propos recueillis par Frédéric BOURREAU-MICAELLI



Vous avez une multitude d'activités qui toutes ont un point commun: la musique. D'où vous vient cette passion?

J'ai commencé le piano à l'âge de sept ans, par envie, alors que je ne suis pas issue d'une famille de musiciens. Cette envie s'est déclenchée de façon spontanée et naturelle, quand j'ai vu une amie faire du piano, ça me plaisait de l'entendre jouer. Je trouvais les sons qui émanaient de sa chambre magiques et féériques. J'étais surprise d'entendre ce que l'on pouvait faire rien qu'avec ses doigts. Le goût de la musique m'est venu ainsi. Par la suite, étant fille d'enseignant, j'ai par la même occasion eu l'envie de transmettre un savoir.

Transmettre un savoir mais aussi une passion aux adolescents vous semble importante?

Oui, car je trouve que vivre une vie sans passion c'est bien dommage, surtout quand on a la chance de savoir ce que les arts peuvent nous apporter. Quand on a la possibilité de pouvoir le faire, cela devient alors un devoir.

Selon vous, en quoi l'éducation musicale est-elle importante dans le développement de l'adolescent?

Elle est importante à plusieurs titres. Tout d'abord, d'un point de vue émotionnel, car ça leur apprend à ressentir les choses et à gérer leurs émotions. Ensuite, ils peuvent se rendre compte qu'une œuvre musicale peut bouleverser dès la première écoute. C'est également important qu'ils apprennent que la musique est omniprésente dans leur quotidien. De plus, ça forge l'esprit critique et développe leur culture en découvrant des univers musicaux variés. C'est à travers cet ensemble que l'on forme le futur mélomane et donc le public de demain.

Vous enseignez au collège de Biguglia et vous donnez également des cours de piano au Centre culturel Charles-Rocchi par le biais du Conservatoire Henri-Tomasi.

Cet enseignement peut-il apporter des nouvelles perspectives, notamment dans le rural?

Bien sûr, car cela va permettre de répondre à une demande plus variée qu'elle ne l'est déjà dans le rural et permettre d'y apporter l'art et la culture en leur prouvant qu'ils peuvent être aussi bien cultivés et à la hauteur que des citadins. D'autant plus qu'ils peuvent participer à tout ce qui est festivités et activités du conservatoire. Et vont pouvoir passer l'examen afin de poursuivre le cursus, si ils le souhaitent. Ce qui nous amène à ouvrir la voie sur l'Education nationale, en proposant dans un avenir proche un partenariat avec le collège.

Ce partenariat pourrait être une de ces classes à horaire aménagé musical (CHAM) qui existent déjà* pour compléter la suite du parcours des collégiens. Ces classes contribuent-elles à remettre en avant les matières artistiques?

C'est vrai que si une classe CHAM s'ouvrait à Biguglia, ça permettrait de faire la liaison entre Follelli et Bastia et de contribuer au développement de ces classes. Ceci va venir consolider les matières artistiques. Actuellement, grâce aux horaires aménagés, les élèves peuvent bénéficier d'heures de musique supplémentaires. Elles sont incluses dans leur emploi du temps avec des heures de pratiques d'instrument ainsi que du solfège (formation musicale classique), une activité en groupe avec une pratique d'ensemble ainsi que la chorale. On peut constater que ça donne beaucoup d'importance à la matière musicale au sein d'un établissement, en la valorisant davantage.

Par ailleurs, en plus de ces CHAM, les centres culturels proposent de nombreux ateliers (danse, musique, chant, dessin, théâtre etc.) Vous donnez des leçons d'éveil musical au Centre culturel à Bastia avec de très jeunes enfants. Y a-t-il une grande demande?

Effectivement, il y a une vraie demande de la part des parents et des enfants. On remarque que les enfants sont de vraies «éponges». Quand ils ont entre 3 et 5 ans, c'est assez simple pour eux de s'adapter à n'importe quel univers musical, car ils ne possèdent pas les a priori que vont avoir les adolescents et ont donc plus d'ouverture. Ils prennent beaucoup de plaisir à écouter les musiciens classiques comme Mozart et Tchaïkovski, en pratiquant du développement corporel dessus. Ils vont développer à la fois la motricité et une oreille discriminative, ce qui est très important à leur âge.

On vous a vue récemment rendre hommage à Henri Tomasi, donner des conférences pour la commémoration des 700 ans de la mort de Dante Alighieri, et remonter sur scène avec votre trio, EmA#. Quels sont vos projets --?

Je trouve important d'allier enseignement et pratique; tout comme c'est important quand on se retrouve dans la transmission d'un art de le pratiquer soi-même. Etant pianiste, j'ai à cœur de varier mes activités et donc je joue à la fois en trio et j'accompagne à la demande sur des prestations d'autres musiciens. En ce moment, je travaille seule sur un spectacle, avec une envie de partager mon univers musical et ne de pas m'enfermer dans un seul style de musique. Ce sera la suite de mon précédent spectacle intitulé *Rêverie* ■

*à Bastia au collège Simon-Vinciguerra, lycée Giocante de Casabianca de Bastia et au collège de Casinca à Follelli

ERBA SANTA

LE MONDE VÉGÉTAL À L'HONNEUR



Carène Mores a ouvert au printemps 2021 un concept-store autour du monde végétal. Dans cette petite boutique de l'avenue de la Libération à Bastia, la priorité est donnée aux produits locaux, bio et avec le moins d'emballage possible. C'est aussi l'occasion de se familiariser avec des gestes du quotidien éco-responsables.

Lorsqu'on entre dans cette petite boutique située Avenue de la Libération à Bastia, c'est comme un vent de fraîcheur et de bien-être qui vous envahit. L'accueil souriant de sa propriétaire n'y est sans doute pas étranger. Ouverte depuis le mois de mai, Erba Santa promet d'éveiller le sens «éco» de ses clients. À 46 ans, Carène Mores a décidé de prendre un nouveau départ dans sa vie. Après avoir travaillé durant presque quinze ans pour une enseigne de bricolage, cette mère de trois enfants a quitté son emploi pour créer un lieu qui lui ressemble, proche de la nature. «J'ai toujours été sensibilisée à l'écologie. Non pas parce que mes parents étaient militants, mais parce que mon père était artisan-pêcheur en Camargue et j'ai le souvenir qu'il y avait déjà à l'époque de gros problèmes en termes de surpêche et d'écologie. Ce qui, économiquement, impactait directement les petits pêcheurs. De plus, j'ai grandi très proche de la nature. Et quand je me suis retrouvée à vivre en ville, j'ai compris qu'il y avait un gros problème de mode de vie. Je me sentais très inadaptée».

Arrivée en Corse à l'âge de 19 ans, Carène a pris, dès lors, conscience de la richesse de l'île et du fait qu'il fallait la préserver. «J'avais un grand projet de voyage qui commençait par la Corse. J'y ait rencontré mon mari et je ne suis plus repartie. Quand je suis arrivée, j'ai eu comme un déclic qui m'a fait prendre conscience combien c'était important de protéger tout ce qui nous entoure. Parce que, étant ar-

rivée d'ailleurs, ayant vu le dépérissement et découvrant cet endroit encore vierge -c'était il y a 25 ans- j'ai vu que les problèmes auxquels j'étais confrontée plus jeune commençaient aussi ici et qu'il fallait faire quelque chose.»

Ainsi, Carène se met à changer sa façon de consommer. «J'ai eu un vrai déclic lorsque, à la naissance de ma fille, il y a onze ans, j'ai voulu regarder la composition de son savon. Et là, j'ai pris peur! Je me suis dit qu'il fallait trouver une alternative». Elle se rend compte de la facilité à confectionner les produits elle-même et commence par fabriquer sa propre lessive, puis son savon, puis son déodorant, acheter local, en vrac... Le deuxième déclic qui l'a conduite à ouvrir sa boutique, Carène l'a eu en conversant avec une connaissance. «Je me suis rendu compte que j'étais un peu en décalage, que la majorité des gens ne vivaient pas comme moi. Je me suis dit qu'il était peut-être temps de créer un endroit qui donne envie. Oui, bien sûr qu'en termes de prix on est plus cher qu'en supermarché, mais le but c'est que chacun, peu importe son mode de consommation, peut essayer et entrer. C'est pourquoi je propose des prix les plus bas possible, parce que je me dis que ce n'est pas normal de devoir se saigner pour acheter un paquet de pâtes.»

Concept store autour du monde végétal, Erba Santa propose une multitude de produits, issus le plus que possible de la production locale. «On a la chance d'avoir des producteurs incroyables. Par



Photos Céline Fornali

«Je me dis que ce n'est pas normal de devoir se saigner pour acheter un paquet de pâtes»

la connaissance de la flore, en montrant les produits que l'on peut obtenir grâce à ça, ça allait permettre de sensibiliser à la protection de l'environnement.»

Alors que trouve-t-on dans cette boutique? De l'épicerie en vrac, sucrée, salée, des produits d'hygiène, des cosmétiques, des accessoires zéro déchets et nomades et des matières premières pour réaliser soi-même ses produits d'entretien ou de beauté. «Avant de les commercialiser, je teste mes produits et je cherche à comprendre la démarche. Je sais comment travaillent les producteurs que je choisis.»

Mais pour autant, contrairement aux idées reçues, une démarche éco-responsable ne coûte pas toujours plus cher. «Achetez des épices en vrac, vous verrez que le coût n'est pas plus élevé que si vous les achetiez en grande surface. On a fait perdre aux gens la notion du prix au kilo.»

Et puis il y a des gestes éco-responsables tout simple à réaliser et qui ne coûtent pas grand chose. «On a la chance d'avoir de l'eau potable à notre robinet. L'eau n'est pas forcément bonne mais il y a plein de moyens pas cher pour la filtrer, comme le charbon ou les perles de céramique.»

Pour Carène, le seul moyen d'avancer, c'est de faire de la sensibilisation. «Je pense vraiment qu'il y a un problème pédagogique. Il faut déjà prendre conscience que dans la vie on n'achète pas un prix, on achète un produit. On peut aussi expliquer aux gens que quand ils mangent des pâtes semi-complètes bio, certes ils vont les payer plus cher, c'est indéniable, mais en terme de nutrition, ça n'a rien à voir. Il vaut mieux manger moins de pâtes plus nutritives qu'un gros plat de pâtes pas cher qui va flinguer l'intestin car c'est plein de glu-

ten et ça prend du volume. Mais chacun va à son rythme en matière de prise de conscience. D'ailleurs je trouve qu'on a beaucoup tendance à culpabiliser les gens sur leur comportement.»

Et pour partager ses connaissances, Carène a misé sur des ateliers. De la fabrication d'un savon de Noël au yoga pré-natal en passant par l'élaboration d'un soin pour les cheveux, pas moins de dix apprentissages sont par exemple proposés ce mois de novembre. «Il faut compter entre dix et quinze euros par atelier. Mais il peut également y avoir des ateliers gratuits. Tout dépend de l'intervenant et du type d'intervention».

Quelques mois à peine après l'ouverture, la commerçante se dit satisfaite. «Il y a eu un très bon accueil avec une clientèle plutôt éclectique. J'ai aussi bien des très jeunes que des plus âgés.» Concernant les jeunes, elle a d'ailleurs tenu à avoir une attention en direction des étudiants qui, durant toute l'année universitaire, se voient proposer une réduction de 10 %, sur simple présentation de leur carte d'étudiant, tant en boutique que sur son site de vente par correspondance.

Et Carène ne manque pas d'idées. Elle a mis sa réserve à la disposition des producteurs et artisans pour proposer un point relais gratuit pour leurs clients. Elle aimerait également organiser des ateliers cuisine, dès que la configuration de la boutique le permettra. Pour Noël, elle va proposer un calendrier de l'avent éco-responsable. Toujours dans un souci de transmission et de pédagogie, Carène souhaiterait inviter des producteurs pour que ceux-ci partagent leur savoir-faire avec les clients. En attendant, on peut la retrouver au marché de Bastia tous les dimanches matin et s'inspirer de ses recettes anti-gaspi sur Instagram. ■ Céline FORNALI

THÉÂTRE

Œdipe Roi / La peur n'est pas une vision du monde

La cité de Thèbes, confrontée à une épidémie de peste, traverse une crise politique majeure. La population supplie son roi, Œdipe, très aimé des Thébains depuis qu'il a triomphé du Sphinx, de découvrir l'origine de ses malheurs qui, selon l'oracle de Delphes, ont été envoyés par Apollon et perdureront tant que les assassins de l'ancien roi, Laïos, ne seront pas démasqués, jugés et condamnés. Au terme d'une longue enquête, qui l'amène notamment à interroger le devin Tirésias, Œdipe découvre qu'il était, à son insu, non seulement le meurtrier de Laïos, mais également son fils. Il réalise ainsi qu'en épousant ensuite la veuve de Laïos, la reine Jocaste, il s'est uni à sa propre mère, dont il a eu quatre enfants. Apprenant la vérité, Jocaste se pend. Œdipe se crève les yeux et demande à son oncle et beau-frère, Créon, de le bannir. Après s'être entretenu avec ses filles, Antigone et Ismène, il quitte Thèbes pour toujours... Le metteur en scène Noël Casale, fondateur de la compagnie Théâtre du Commun, a choisi d'adapter le *Œdipe roi* de Sophocle, en s'attachant à mettre en évidence des connexions entre cette œuvre représentée entre 430 et 420 avant notre ère et les réalités de la société corse contemporaine «*et plus largement du monde, en jouant de ponts entre le passé et le présent*». Il y explore plus particulièrement les thèmes de la peur et de la figure de l'étranger. Pour mener bien ce projet, entre 2018 et 2019, il a mis en place à Bastia un atelier de travail théâtral ouvert à tous et auquel ont participé de nombreux habitants de tous les quartiers de la ville, qu'ils soient amateurs ou professionnels. «*Grâce à leur bel esprit de recherche et à la confiance que nous nous sommes accordée, nous avons découvert les principes nécessaires à notre mise en scène. Tous celles et ceux qui l'ont souhaité seront sur scène.*» Aux voix des comédiens se joignent les chants de Xavier Tavera et du groupe A Filetta. Créé à la mi-novembre 2019 à Bastia, le spectacle est en langues corse et française.

Le 4 novembre, 20 h 30. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr



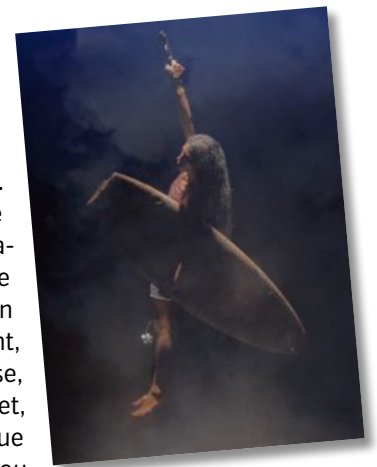
DANSE/MUSIQUE LIVE

Sguillada

Caroline Savi est diplômée du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et titulaire du diplôme d'Etat de danse contemporaine; elle est également formée au tango argentin et au cirque à l'ENACR. En 2009, elle a initié une collaboration avec le danseur et chorégraphe finlandais Juha Marsalo. Ensemble, ils ont fondé la compagnie LaFlux et développé le projet Open Danse, qu'ils définissent comme étant «*à la fois une vision philosophique, une recherche et une pratique gestuelle*». Avec *Sguillada*, création pour un batteur [Yann Joussein] et une danseuse-chanteuse [Caroline Savi], la compagnie propose «*une vision métaphorique*» du surf, discipline sportive qui, quoiqu'elle réserve à ses pratiquants un lot non négligeable de chutes, gamelles et blessures aussi bien physiques que d'amour-propre, est bien souvent, dans l'imaginaire collectif [et fantasmé] associée à des notions telles que la liberté, la beauté, la jeunesse, le dépassement de soi mais aussi un rapport presque fusionnel et qui peut sembler inné avec la mer et, plus largement la nature. Le spectacle aborde ainsi l'intensité ressentie dans le «*ride*», la façon dynamique de s'adapter en temps réel et «*de faire corps avec un autre élément en mouvement dont la puissance ou la vitesse est potentiellement plus grande que la nôtre*». Face à des représentations du surf qui relèvent du cliché, ne serait-ce qu'en ce qu'elles véhiculent l'illusion d'une aisance et d'une maîtrise naturelles qui permettraient de se jouer sans effort de la vague, *Sguillada* [glissade] pose la question de savoir ce qui se passe réellement lorsqu'on flirte avec les limites de notre zone de confort et qu'on se confronte à quelque chose qui nous échappe et nous dépasse. Que va-t-on rencontrer?

Le 30 octobre à 20 h 30. Salle Cardiccia, Migliacciaru, Prunelli-di-Fium'Orbu. ☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

Le 6 novembre, 20 h 30. L'Aghja, Ajaccio. ☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com



JEUNE PUBLIC

Monseigneur de l'Anneau

Quel rapport entre Homère, Tolkien, le cardinal Fesch, oncle de Napoléon 1^{er}, et le musée qu'il fit construire à Ajaccio? À première vue, absolument aucun. Du moins jusqu'à ce que la compagnie du Thé à trois ne s'en mêle et ne se mette en devoir de les entremêler allègrement. À plusieurs reprises, déjà, le metteur en scène Paul Grenier a créé des spectacles pour les plus jeunes [et leurs parents] destinés à être plus particulièrement présentés au Musée Fesch-Palais des Beaux-Arts. Sur un thème donné, généralement en lien avec les collections du musée ou l'histoire de la famille Bonaparte, il laisse libre cours à sa fantaisie. Cette fois encore, c'est une commande de la Ville d'Ajaccio qui a suscité ce spectacle. Seule contrainte: évoquer la figure de Joseph Fesch. La suite va résulter d'une petite recherche, en quête de mots-clés. Or qui dit «cardinal» dit «anneau cardinalice». Oui, mais qui dit «anneau» dit «seigneur des anneaux» et qui... Le jeu des associations de mots et d'idées fera le reste et voilà l'intrigue [presque] toute trouvée. L'action se situe donc au Musée Fesch, où souffle un vent de panique: le célèbre anneau porté jadis par le Cardinal Fesch a disparu! L'a-t-on dérobé, égaré, déplacé par mégarde, s'est-il volatilisé sous l'effet de quelque magie? Deux gardiens, Hélène et Achille, se mettent en devoir d'enquêter afin de le retrouver. Quoi d'étonnant dès lors, à ce que leurs recherches zélées mais un brin fantasques s'égarant çà et là, entre Ajaccio, Rome, Troie, la Comté et le Mordor? Pour tout public à partir de 7 ans.

Les 29 octobre, 3 novembre et 5 novembre 2021, 15 h 30; le 6 novembre 2021, 10 h 30 et 15 h 30. Musée Fesch-Palais des Beaux-Arts, Ajaccio. ☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com Le 13 novembre 2021, 14 heures [dans le cadre du festival SineCime]. Salle Prumetei, Francardo. ☎ 07 78 69 69 88 & sinecime.corsica



EMPLOI

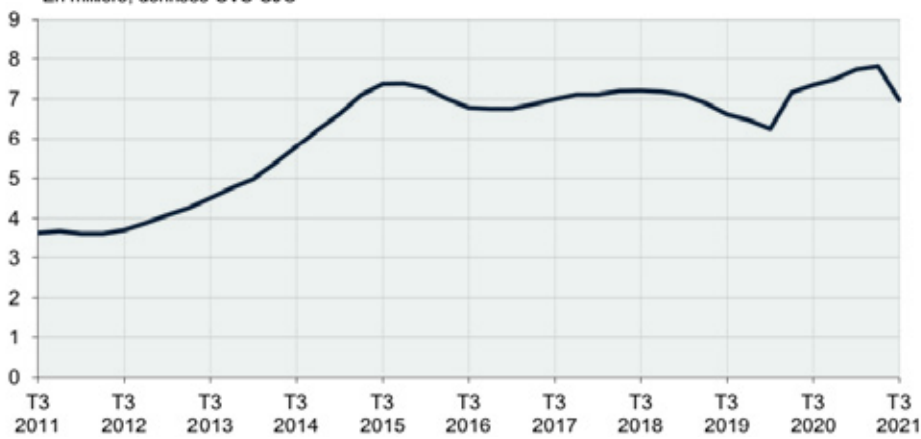
Baisse du nombre de demandeurs au 3^e trimestre

Pour le troisième trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi Corse, tenus de rechercher un emploi et sans activité [catégorie A] s'établissait en moyenne à 14940. Ce nombre baisse de 10,9 % sur un trimestre (soit -1830 personnes) et de 20,5 % sur un an tandis que sur l'ensemble de la France métropolitaine, ce nombre a baissé de 5,8 % ce trimestre et de 10 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité [catégories A, B, C] s'établissait en moyenne à 21400 soit une baisse de 7,3 % sur le trimestre (et de 11,7 % sur un an contre -1,9 % sur le trimestre et -3,6 % sur un an pour la France métropolitaine. Pour les catégories A comme pour les catégories A, B, C, c'est en Corse-du-Sud que cette diminution est la plus marquée avec, respectivement -12,9 % et -8,8 % sur le trimestre [- 21,9 % et -13 % sur un an]. La Haute-Corse a enregistré - 9 % et -5,8 % sur le trimestre [-19,3 % et - 10,3 % sur un an]. Le nombre de demandeurs d'emploi insulaires inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus est également en diminution de 10,9 % sur un trimestre et de 5,2 % sur un an. Le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C au troisième trimestre 2021 augmente de 25,8 % par rapport au trimestre précédent mais diminue de 16,8 % sur un an. Par ailleurs, si les sorties pour reprise d'emploi déclarée augmentent de 19,4 % sur un trimestre, elles accusent une baisse de 38,1 %

sur un an. Dans le même temps, les sorties pour entrée en stage ou en formation ont progressé de 32 % [stable sur un an], les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation de 26,8 % [-16,7 sur un an] et les radiations administratives de 55,2 % [+ 80% sur un an]. Concernant les motifs d'inscription, sur le trimestre considéré, les entrées pour licenciement économique sont stables, tandis que celles pour fin de contrat [+17 %], démission [+9,1 %], réinscription rapide [+16,7 %], autres motifs [+20 %] et motif indéterminé [+6,3 %] sont en hausse. En baisse, les entrées pour fin de mission d'intérim [-33,3 %], rupture conventionnelle [-4,0 %], autre licenciement [-7,7 %], première entrée sur le marché du travail [-10,0 %] et retour d'inactivité [-27,9 %]. ■ AN

Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus en catégories A, B, C

En milliers, données CVS-CJO



Champ : Corse.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

ACTION SOCIALE

Signature d'une convention entre la Cab et la Caf

Le 28 septembre 2020, la Communauté d'agglomération de Bastia (Cab) avait délibéré afin d'exercer la compétence «actions sociales d'intérêt communautaire». Dans ce nouveau cadre, elle s'est engagée dans une démarche de co-construction d'un projet social de territoire. Celui-ci, associant les cinq communes qui composent la Cab, comprendra un diagnostic, des orientations stratégiques et un plan d'actions avec des objectifs prioritaires à très court terme. Afin de porter ce projet, la Cab sera accompagnée par la Caisse d'allocations familiales (Caf), acteur majeur des politiques familiales et sociales, avec laquelle a été signée, le 25 octobre 2021, une convention territoriale globale. L'objectif de cette convention est de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire et ainsi, définir, un projet stratégique global du territoire adapté. Il va donc s'agir d'identifier les besoins prioritaires sur la Cab ; de définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre et besoin ; de pérenniser et optimiser l'offre de services existante, par une mobilisation des cofinancements et de développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants. ■ AN

Les chiffres de la semaine

37 %

des Français ont continué à épargner en 2021 pour aider un proche, principalement un enfant (39 % taux identique à celui de 2019) et davantage un parent (10 % vs 6 % en 2019), selon le baromètre Carac-OpinionWay 2021 sur l'entraide familiale financière. L'épargne demeure le moyen privilégié pour préparer l'avenir de ses enfants : 61 % en vue d'études supérieures, 52 % pour le permis de conduire, 48 % pour le premier achat immobilier (vs 42 % en 2019).

Les chiffres de la semaine

40

projets, pour un montant total de 5,50 M€, financés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en 2021, via l'appel à projets Eau et biodiversité que l'agence renouvelle du 1^{er} novembre 2021 au 30 avril 2022. Doté de 10 M€, il vise à inciter financièrement les maîtres d'ouvrage à mener des projets très opérationnels, utiles à la biodiversité par la restauration des habitats nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie des espèces sur terre et dans l'eau.

Les chiffres de la semaine

12 %

des 3156 personnes interrogées dans le cadre de la 5^e vague de l'indicateur de la protestation électorale conçu par la Fondapol et administré par OpinionWay, pensent que l'élection présidentielle va «rassembler davantage les Français», contre 41 % pour qui elle va «diviser davantage» et 46 % qui répondent «ni l'un ni l'autre». Pour le premier tour de la présidentielle, 34 % des sondés envisagent de s'abstenir, contre 42 % en avril 2021.

AGILITEST

QUAND L'INNOVATION CORSE GOMME LES BUGS INFORMATIQUES



La Corse, terre d'innovation...

Et si la mer n'était pas un obstacle à la recherche, aux découvertes, à l'imagination?

C'est le pari d'Inizià, l'incubateur de la Collectivité de Corse qui a, depuis sa création en 2006, accompagné plus d'une vingtaine de start-ups. Parmi elles, Agilitest.

Née dans l'île, celle-ci a déjà installé des bureaux à Bordeaux et Paris et compte parmi ses clients des noms prestigieux. Ses nouveaux locaux, destinés à la recherche et au développement, sont installés à Biguglia. Cinq ingénieurs ont déjà été recrutés, des appels à candidatures interviendront pour étoffer le pool.



Agilitest est née de la rencontre de deux jeunes ingénieurs en informatique, Pierre Huber, qui en est le directeur recherche et développement (R & D), et Christophe Cressend, directeur général. Son but : éviter les «erreurs 404», les pages web qui ne s'ouvrent pas et tous les bugs qui nous perturbent tant et représentent un coût astronomique pour les entreprises, en termes de chiffre d'affaire et d'image. Un site internet ou une application c'est - de façon grossièrement résumée - une arborescence puis des lignes et des lignes de code. Quand on modifie un site parce qu'on met un nouveau produit à la vente, qu'on ajoute une nouvelle fonctionnalité, qu'on fait une mise à jour, etc., les codes sont modifiés, peuvent être déstabilisés. Alors, ça bugge. Pour éviter ça, il faut tout tester. «Tester uniquement les fonctionnalités nouvelles n'est pas suffisant : une modification peut engendrer une régression des fonctions livrées précédemment. Repasser manuellement un ensemble de tests de «non-régression» sur les fonctions existantes est très chronophage et nécessite des compétences pointues en codage, explique Pierre Huber. Leur nombre peut rapidement augmenter à mesure qu'on livre de nouvelles versions. Les entreprises qui font ce travail manuellement sous-traitent souvent à l'étranger, en Asie notamment. Avec Agilitest, nous avons développé et nous commercialisons une suite logicielle qui permet une automatisation de ces tests et une utilisation par des personnes qui n'ont pas les compétences d'un développeur informatique.» Le gain de temps est estimé à 30 % minimum. Il s'agit de tests «no code» et, comme lorsque que l'un d'eux échoue il est essentiel de pouvoir identifier rapidement l'erreur, la suite Agilitest génère automatiquement des reprises vidéo et des rapports Xml et Pdf contenant les informations clés et des captures d'écran. «Bien entendu, nous offrons à nos clients une formation à l'utilisation d'Agilitest et nous restons à leur côté pour qu'ils aient les moyens de maintenir et d'exécuter ces fonctions automatisées sans difficulté.» Le tout dans un univers en constante mutation ; d'où l'importance d'une unité R & D performante. Agilitest a été créée à Bastia en 2017. Pierre Huber a toujours vécu en Corse. Il y a fait ses études, puis, après une première expérience de start-up, il est parti sur le continent travailler dans différentes grandes structures. C'est là qu'il a rencontré Christophe Cressend. Son rêve restait cependant de revenir «chez lui». En 2017, le projet d'Agilitest était construit. «Ils ont déposé leur candidature auprès de l'incubateur Inizià, levier du développement économique insulaire de la Collectivité de Corse en matière d'ingénierie de l'innovation, souligne son président, Dominique Federici, également président de l'Université de Corse. Nous avons une mission de service public

dans la création d'entreprises et la pérennisation des activités économiques par l'accompagnement de projets innovants.» Créé en 2006, Inizià est en effet le seul incubateur de l'île. Il bénéficie de l'agrément du ministère de l'Enseignement supérieur. Le dossier, finement étudié, était sérieux. Il présentait une démarche innovante qui aurait des retombées favorables pour la Corse. Il a été retenu. «Sans l'aide de l'incubateur, nous n'aurions pas pu aller au bout de notre projet, remarque Pierre Huber. Les idées ne suffisent pas. Nous avons bénéficié d'un encadrement, reçu une formation au management, à la stratégie juridique, économique, nous avons vu les aspects financiers et comptables, la problématique de la propriété intellectuelle... Puis obtenu des aides au financement.» Parmi les premiers clients d'Agilitest, le groupe Canal +. Malgré la concurrence rude de groupes étrangers, souvent nord-américains, puis de structures françaises, l'offre de l'entreprise a trouvé son public. S'y sont rapidement ajoutées de nombreuses sociétés, en France mais aussi en Suisse ou au Canada. Parmi elles, Floa bank, la banque du groupe Casino ; des établissements publics comme l'Agence de service des paiements (ASP), l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), etc. La start-up a ouvert des bureaux à Bordeaux et à Paris où ses unités commerciales et marketing sont désormais implantées. Quant à la R & D, après avoir bénéficié durant 24 mois d'un hébergement au sein des locaux bastiais de l'incubateur, elle s'installe à Biguglia : 120 m² dans le Grand Bastia, non loin de l'aéroport et du port. Une levée de fonds de 1,5 million d'euros auprès du fonds d'investissement Side Capital et de BPI France lui a déjà permis de créer cinq emplois hautement qualifiés. D'autres sont à venir.

«Nous devons avoir confiance en nous, conclut Alex Vinciguerra, président de l'Agence de développement économique de la Corse (Adec) et ancien président d'Inizià. La Corse peut et doit être une terre d'innovation. Nous devons soutenir les pépites découvertes chez nous, accompagner leur création et leur développement, notamment au travers de la recherche de financements. D'ailleurs - et ce n'était pas encore le cas quand le dossier d'Agilitest a été déposé - Femu Qui* vient d'être dotée de fonds supplémentaires par la Collectivité de Corse pour aller dans ce sens. Puis, le marché de ces start-ups dépassant de loin les limites de la Corse, nous devons les aider à constituer un réseau, nouer des partenariats à se positionner sur un marché de plus en plus concurrentiel. Trouver un tiers-lieu où elles s'installeraient, qui favoriserait les échanges indispensables dans ce type d'activités est également un de nos objectifs.» ■

Claire GIUDICI

*première société de capital risque en Corse, créée en 1992.

LA CHRONIQUE DE JEAN CHIORBOLI

GUIMBARDE CORSE CONTRE ARMÉE FRANÇAISE D'ITALIE: BOCCHECIAMPE



LANGUE, HISTOIRE, ONOMASTIQUE

L'annuaire téléphonique corse [années 2000] recense environ 23 000 noms de famille différents. Il s'agit bien entendu de noms « portés en Corse », et pas forcément de « noms corses ». Certains peuvent être d'origine corse et/ou italienne par exemple. Un nom comme Mattei, courant en Corse et ailleurs, peut être porté par une ou plusieurs familles d'origine italienne [apparentées ou non] immigrées en Corse à diverses époques. Il peut aussi être porté par une ou plusieurs familles d'origine corse [apparentées ou non] sans aucun lien de parenté avec les familles homonymes d'origine italienne.

S'agissant d'un nom courant, seules des recherches généalogiques [parfois onéreuses] seraient en mesure de conclure [de manière plus ou moins fiable] à une origine corse ou italienne. Bien entendu, lorsqu'il s'agit d'un nom introuvable en Italie comme Boccheciampe, on peut raisonnablement supposer qu'il est autochtone.

Boccheciampe est moyennement fréquent en Corse [797^e rang dans l'annuaire corse]. Présent dans 10 communes corses [surtout à Oletta; Bastia; Saint Florent] et 4 arrondissements [Ajaccio; Bastia; Calvi; Sartène], il ne figure pas dans l'annuaire italien. Le nom est historiquement attesté sous plusieurs formes, y compris au singulier: *Boccaciampa*, *Boccaciampo*, *Boccheciampo*, *Boccheciampi*. Au XIX^e siècle on a *Bocchechiamp* dans la liste des émigrés corses à Porto-Rico [voir Chiorboli 2012, *Légende des noms de familles* www.albiana.fr].

L'encyclopédie Wikipedia consacre un article à ce sujet: «La

famille de Boccheciampe appartient à la noblesse française de Corse puisqu'elle figure parmi les quelque quatre-vingts familles corses qui ont obtenu de la Couronne de France une reconnaissance de noblesse prouvée au-delà de 200 ans. Son berceau se situe à Oletta [Haute Corse] où existent toujours de nombreuses souches distinctes ou apparentées de manière lointaine... Il ne semble pas que les branches nobles de Boccheciampe d'Oletta aient subsisté en Corse ni même ailleurs en France voire en Grèce où l'un de ses membres s'était installé au XIX^e siècle».

Un répertoire en ligne [Caporossi, *Cronica di a Corsica* www.orange.fr] liste une dizaine de personnages historiques du nom de Boccheciampe, tous originaires d'Oletta. Multedo R. [*L'impiegatu persu*, 1989] s'est intéressé notamment à «l'un des quatre mousquetaires du Roi des Deux Siciles, le célèbre Boccheciampe» [voir aussi Campi L., *Contre-révolution de 1799, ou les Aventures merveilleuses de quatre Corses dans le royaume de Naples*, 1899].

La revue *L'annu Corsu* [1930] a publié un mémoire de «Pasquale De Paoli, Général du Royaume de Corse» où l'on évoque «deux jeunes corses de la province de Nebbio, appelés l'un Don Giovanni Boccheciampe et l'autre Giovanni Camello de Poggio d'Oletta».

ANALYSE LINGUISTIQUE

Le nom de famille est traité dans un article généalogique: «Boccheciampe: Porté en Corse, le nom est la forme plurielle



Références des citations et informations : écrire à linguacorsica@gmail.com

du mot *boccaciampa*, qui désigne en corse la « guimbarde » (instrument de musique à cordes). Sans doute le surnom d'un joueur ou d'un fabricant de guimbardes » (www.geneanet.org). Le terme *boccaciampa* est attribué à la région du Fiumorbu (Muntese-Lingua Corsa *Dizziunariu corsu francese*, 1985) : la guimbarde est un « petit instrument de musique, formé d'une languette placée entre deux branches métalliques arrondies puis rapprochées et fixées à elles d'un côté, dont les enfants jouent en le tenant entre les dents et en faisant vibrer la languette avec le doigt ». La banque de données en langue corse www.infcor.adecec.net liste plusieurs « synonymes » : *boccaciampa*, *riebula*, *riebula*, *riverbula*, *ribarbara*, *rivergula*, *cirivegula*, *traditora*, *ghjinepera*.

Dans le mot *boccaciampa* on a la racine *bocca* (« bouche ») ; quant à *ciampa* nous sommes tenté de faire un rapprochement avec des termes désignant la « cornemuse » (ligurien *ciampornega* ; piémontais *ciamporgna* attesté aussi comme nom de famille), tous issus de *symphonia*, *symphoniaca* (REW Meyer-Lübke) comme l'italien *zampogna*, *cianfrogna* (DEI, *Dizionario Etimologico Italiano*) ou même *chanforgne* en français régional. Ponza [*Dizionarioletto Piemontese-Italiano*] précise : « *Ciamporgna* : *ribecca*, *scacciapensieri*, *zampogna*, *stromento di ferro o di acciaio*, *che posto contro i denti*, *e tenendolo colla mano sinistra*, *e colla destra toccando leggermente una lama sottile ed elastica dà un suono regulate dal fiato e dalla bocca* ».

L'un des noms corses de la guimbarde est entré dans le célèbre dictionnaire italien Treccani : « *rivèrgola... [voce corsa, rivèrgula o rivèrgula, affine all'ital [iano] ribeba]. - Nome corso dello scacciapensieri* » (www.treccani.it).

Il est repris dans le *Monologhetto* du poète italien Ungaretti qui en 1932 a voyagé en Corse : « *Dentro i monti còrsi, a Vivario, / Uomini intorno al caldo a veglia / ... Ors'Antone che canta ascoltano, / Accompagnato dal sussurro della rivèrgola / Vibrante di tra i denti / del ragazzo Ghiuvanni* » (Ungaretti *Un grido e paesaggi* 1952). Ces vers sont traduits en français par Emmanuel F. (www.finestagione.blogspot.com) : « *Au cœur des montagnes corses, à Vivario / Des hommes autour du foyer à la veillée / ... Ils*

écoutent Ors'Antone qui chante, / Accompagné par le murmure de la guimbarde / Vibrant entre les dents / Du jeune Ghiuvanni ».

PRÉNOMS « IDENTITAIRES »

Si ici le poète s'efforce de se rapprocher au mieux de la forme corse des noms cités (*Ors'Antone*, *Ghiuvanni*), on rappellera que les noms propres (anthroponymes et toponymes) sont la plupart du temps transcrits dans la langue dominante des diverses époques : latin, toscan, puis français : *Alexander* (du grec *Alexandros*) / *Alessandro* / *Alexandre* / *Lisandru*. (la forme abrégée *Lisandro* est propre à la Toscane). Les prénoms corses notamment sont encore aujourd'hui minoritaires ; on constate cependant un recrudescence des prénoms « identitaires » dans les années 2000 : les prénoms préférés des Corses en 2018 sont « *GhJulia* et *Lisandru* plutôt qu'*Emma* et *Gabriel* ». L'article de France Bleu précise : « *Le Riacquistu [réappropriation culturelle] lancé dans les années soixante-dix avait préparé le terrain, le changement de législation de 1993 autorisant le libre choix du prénom, a fait voler en éclat les codes de l'état civil. Aujourd'hui, plus de 20 % des nouveau-nés dans l'île reçoivent un prénom à consonance corse* » (www.francebleu.fr).

Actuellement donc les Corses ont la particularité de porter (généralement) un prénom français [ou « francisé »] et un nom de famille toscan [ou toscanisé]. Il n'y a pas lieu de s'en émouvoir : les prénoms continuent d'être déterminés en majeure partie par la langue officielle du moment (et la mode), de même que les noms de famille, considérés comme immuables, conservent la forme écrite déterminée par la langue écrite à l'époque où ils sont apparus. Demain les Corses pourraient porter un prénom corse [ou anglais ou autre, car la liberté de choix est plus grande] sans que cela ait des conséquences sur la forme de leur nom de famille : on considère que la mutation du nom individuel en nom collectif [entre le xvii^e et le xix^e pour la Corse] est définitivement révolue. Sauf à envisager un cataclysme qui ramène la Corse à l'époque du nom unique qu'elle connaissait à la fin du Moyen Âge : les prénoms actuels français des Corses donneraient alors lieu à des noms de familles... français ! ■



L'APPUNTAMENTI DI SANTU CASANOVA
LIBRI, ARTI È SPITTACULI, SINEMA ...

U RITORNU D'I VOCI DI A GRAVONA



L'attesa era tamanta pà tutti i passionati di canzona corsa. Vintitrè anni dopu à *Terra*, hè isciutu calchì mesi fà un dischettu novu d'I Voci di a Gravona. Pighjendulu in manu, si presenta à noi una cumprendula simplici, cù un fondu biancu è solu u nomu di u gruppu stampatu in rossu. A pulizza di scrittura è u culori di u testu custituiscini un'ochjata senza dubbitu pussibili à a prima opara mitica di a furmazioni musicali, *Spaventu*, publicata à u principiu di l'anni ottanta. È sta rifarenza estetica ùn hè micca a sola, postu chì u dischettu di u 2021 principia cù in fondu musicali sta canzona famosa, accumpagnendu un testu lettu in umaghju à a prima squadra d'I Voci di a Gravona, ma dinò à u travaghju di tutti i culturali à prò di a lingua è di a salvezza l'identità corsa. È s'è no parlemi di «prima squadra», hè parchì quilla d'oghji ùn hà più nulla à chì veda, postu ch'ella hè ringhjuvanita. Ma ùn impidisci micca sta ghjuventù di suvità u filu di i so precursori, à u cuntrariu. Dopu à quasgi vint'anni di sonnu, u gruppu hà ritrovu a scena cù membri novi in u 2016, primurosus di perpetuà un'opara maiò, da fà ch'ellu ùn si spinghjissi u fiatu, un'eredità. Basta à fighjulà i temi ammintati inde i testi di l'ultimu dischettu. Prima, a vita paisana è a difesa di a tarra inde a canzona *Tempi fà*, chì sò divintati oghji atti di resistenza di pettu à un mondu sviatu è individualistu. Dopu, si parla senza tabù di disimpiegu è di precarità inde *Scuppiccia*, cù una chjama à a ghjuventù carca di cunfidenza è di spiranza pà custruisca un avvena cumunu. S'ammenta dinò a storia di a nostra isula è i so paghjini i più neri, com'è inde *Isulacciu di Fiumorbu*, chì conta i fatti di riprissioni contr'à i paisani di ssi lochi, tombi è dipurtati da a vulintà di u generali Morand è d'un certu dittatori chjamatu «Nabulioni». Da un'antra banda, l'umaghji sò dinò numarosi. Ch'ellu sighi à l'omi è i donni chì ani pagatu di a so vita è di a so libartà u so impègnu pà a Corsica inde *Eroi*. Altru umaghju, quillu à u militanti culturali di prima trinca Natale Luciani, un mudellu pà tanti zitelli in brama di cantà è di sunà chì u fighjulavani cù l'ochji stillati, ritrattatu cusì bè inde *U to nomi solu*. Eppo à un omu chì hà scrittu a storia di u ballò mundiali, Diego Armando Maradona è aldilà à u populu argentinu inde a billissima *Trà passione è miseria*; una canzona scritta è cumposta nanzu a morti di a lighjenda sudamericana. I Voci di a Gravona ùn si sò scurdati di tena quantunqua calchì sintimu lighjeru. Com'è inde *S'eu vi pudessi parlà*, parsunificazioni d'una ghitarra chì conta a so vita. Eppo l'amori, à traversu un bellu tangò purtatu da u titulu *À core scioltu*. Si viaghja dinò, incù *L'acula*, un testu di u povaru Paulu Zarzelli, cù stu rapaci muntagnolu maestosu è libaru. Si v'ancu fin'è u Chili cù *Atacama*, ma stu viaghju veni à rammintacci a storia d'una mina di ramu è d'oru induv'ellu era accadutu un accidenti in u 2010, incù 33 minori lacati sottu tarra duranti più di dui mesi, è chì sarani salvi grazia à una mubilisazioni pupulari trimenda. Ci lachemi purtà ancu in u mondu di i lighjendi inde *U scumunicatu*, cù a fola di l'Orcu di u Canapali, guardianu di a fonti miraculosa di Tavera vechja, annigatu è prificatu mentri ch'ellu curria appressu à una principessa vinuta à curà una ferita. Eppo infini, una canzona chì veni à attizzà u focu ch'è no tinimu u più prufundu, *Alba corsa*, un testu d'Antoine Tramini, contr'à a sottomissioni di u nostru populu. Tutti sti puesii sò sublimati da l'accunciamenti musicali purtati à maiò parti da Jo Franchi, cù un culori duminanti d'America Latina. I ghitarrari, acustichi è bassa, u violinu, u pianò è i percussioni s'intrecciani cù un'armunia pura è schietta com'è quilla di i voci numarosi di u gruppu, à tempu cù putenza è finezza. Un risultatu di grandi qualità, postu chì l'arrighjistramentu è tutti l'altri tappi di custruzioni di u dischettu sò stati rializati ind'è i studiò Ricordu. Un sonu chì, à dilla franca, ùn si sintia più dipoi un pezzu inde u paisaghju musicali corsu chì hà presu, dipoi parechji anni, un versu piuttostu «pop», ciò chì ùn hè micca un mali malgradu tuttu. I Voci di a Gravona ci pruponini quì un'opara chì currispondi à u so spiritu, vali à d'è umili è sincera. Un discu chì vi faci trimà u cori è l'anima corsa à tutti i livelli, n'aviami bisognu pà ssi tempi strani! ■

SEPTEMBRE 2020

LE TEMPS DES TEMPÊTES



Alors que l'automne débute, c'est un octobre 2020 difficile que la Corse et la France s'apprentent à vivre. En témoigne tout d'abord la violence de la tempête Alex qui secoue le pays, et plus particulièrement le sud, dans les premières heures du mois. Si en Corse, elle provoquera quelques dégâts, c'est surtout les Alpes-Maritimes qui seront particulièrement touchées. Et les conséquences y seront dramatiques. Dix personnes perdront la vie alors que les vallées de la Vésubie et de la Roya seront complètement dévastées par la puissance du déluge. Maisons emportées, routes et ponts détruits, les sinistrés de ces vallées se retrouveront complètement démunis et coupés du monde.

Début octobre, c'est une autre tempête qui agite l'île: la Juridiction interrégionale spécialisée [Jirs] de Marseille dessaisit la direction de la PJ de Corse dans l'enquête sur la tentative d'assassinat contre Guy Orsoni en septembre 2018, pour des fuites présumées lors du coup de filet du 28 septembre qui avait visé la bande du Petit Bar à Ajaccio. Tempête aussi du côté politique, où les premiers mouvements pour les élections territoriales- dont la date est toujours incertaine du fait du contexte sanitaire- commencent à se faire jour. Le conseiller exécutif Jean-Christophe Angelini se montre ainsi très critique envers la majorité sortante dont il fait pourtant toujours partie. Au travers des déclarations du leader du PNC, c'est une fracture de plus en plus profonde au sein de l'alliance nationaliste qui se dessine. À droite, Laurent Marcangeli ne cache plus pour sa part ses ambitions régionales. Le maire d'Ajaccio se dit prêt à exercer la fonction de président de l'Exécutif, tout en annonçant vouloir être l'alternative à la majorité nationaliste.

Pendant ce temps-là, l'épidémie de Covid-19 repart fortement à la hausse partout en France, et le territoire ne tarde pas à être placé en état d'urgence sanitaire. La situation se dégrade fortement en Corse où clusters et hospitalisations se multiplient, tandis que les hôpitaux sont au bord de la saturation. L'inquiétude règne sur l'île alors que le taux de reproduction du Covid y devient le plus important de toute la France, témoin de l'accélération de l'épidémie. La situation se tend à l'aube des vacances de la Toussaint et le masque redevient rapidement obligatoire dans toutes les grandes villes. Le 22 octobre, alors que l'ARS annonce l'activation du Plan Blanc, le Premier ministre Jean Castex décrète un couvre-feu dans l'ensemble des territoires les plus touchés par l'épidémie, dont la Corse, à compter du 23 octobre et ce a minima jusqu'au 5 décembre. Mais la mesure ne semble pas suffisante pour enrayer l'épidémie. Le 28, un nouveau confinement de quatre semaines sera prononcé par Emmanuel Macron. Annoncé comme moins strict qu'au printemps, il permet l'ouverture des écoles et la continuité de la vie profes-

sionnelle, excepté pour les commerces dits «non essentiels», à nouveau contraints de fermer leurs portes.

La gravité de la situation sanitaire ne sera toutefois pas suffisante pour freiner le terrorisme. Le 16, Samuel Paty, professeur d'histoire géographie est sauvagement assassiné à Conflans-Sainte-Honorine, en Île-de-France quelques jours après avoir montré à ses élèves des caricatures de Mahomet. L'attentat provoque une forte émotion partout en France. Plusieurs rassemblements seront notamment organisés en Corse pour rendre hommage à cet enseignant et soutenir la liberté d'expression. Le 29, c'est Nice qui est frappée à son tour, avec une attaque au couteau qui fera trois morts dans une église du centre-ville.

Sur une note plus positive, octobre 2020 aura aussi marqué quelques évolutions du côté protection de l'environnement. La préfecture maritime de Méditerranée signe le 14 un arrêté «mouillage» interdisant l'ancrage des bateaux de plus de 24 mètres dans la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio. Une mesure très attendue en ce qu'elle permet de mieux protéger l'herbier de position, si important en Méditerranée. Tandis qu'à Bastia, Stella Mare innove en travaillant sur un projet de dépollution naturelle du vieux port grâce à l'introduction de 120 000 huîtres chargées de filtrer les eaux et de capter les polluants.

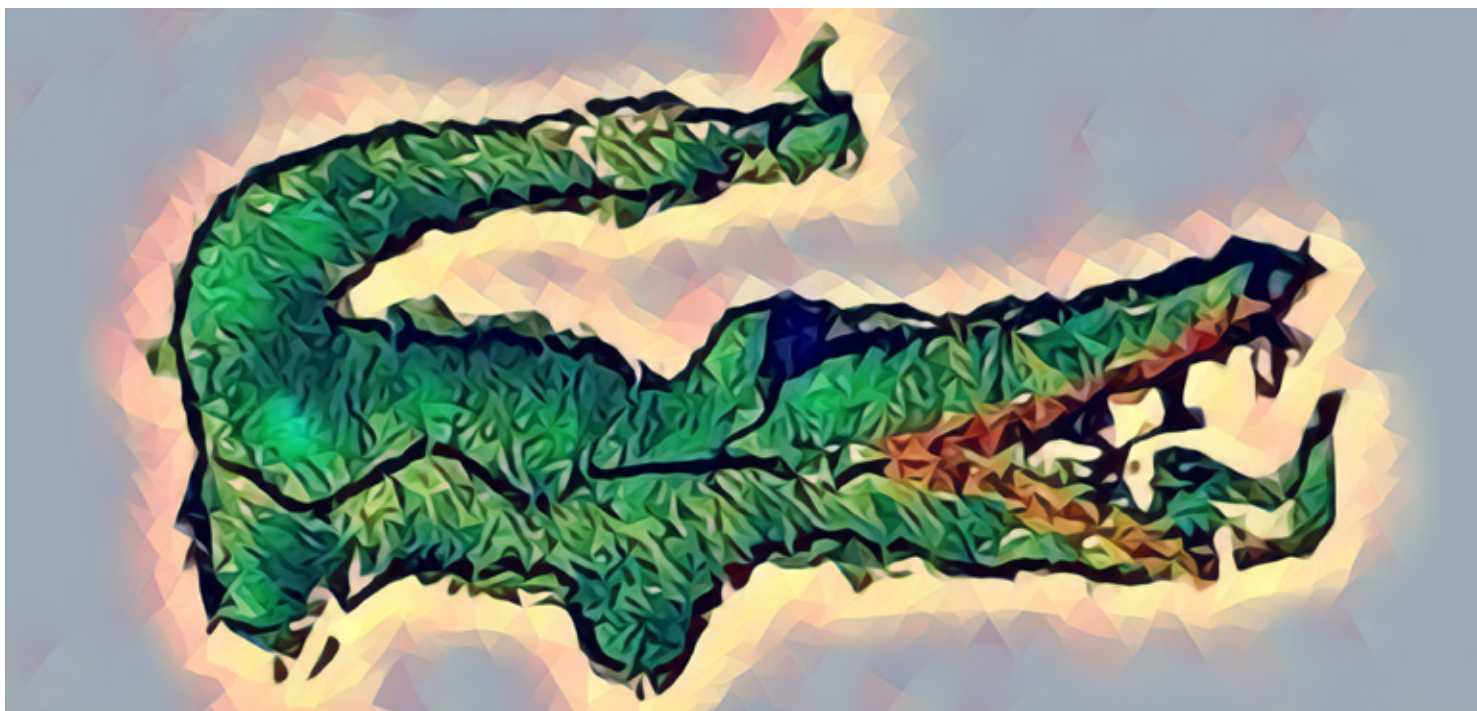
Enfin, c'est l'heure des adieux pour M^{gr} Olivier de Germay: l'évêque de Corse quitte l'île pour de plus hautes responsabilités. Celui qui était devenu évêque à son arrivée à Ajaccio en 2012 est nommé à la tête de l'archevêché de Lyon. Il sera installé comme nouveau Primat des Gaules le 20 décembre. ■ MP

UN AN PLUS TARD

Lente reconstruction des vallées de la Roya et de la Vésubie qui peinent à panser leurs plaies. En Corse, s'il n'a pas remporté les élections territoriales, Laurent Marcangeli est bien devenu le leader du seul groupe non nationaliste à l'Assemblée de Corse. La situation sanitaire, si elle semble bien moins inquiétante que l'année passée, est marquée par une nette dégradation ces dernières semaines. On reparle beaucoup de la Jirs avec la parution, le 23 octobre 2021, dans Le Monde, d'un article qui fait état d'un rapport «confidentiel» adressé par la Jirs à la chancellerie début 2020 en vue de la création d'un pôle antimafia pour lutter contre le «système mafieux corse». ■

ACHATS SUR INTERNET

ATTENTION AUX CONTREFAÇONS!



D'après une visuel Comité Colbert

S'il reste quelques semaines avant de sortir les décorations de Noël, certains ont déjà commencé à faire leurs emplettes, notamment sur internet.

Mais si le e-commerce offre des avantages, il présente aussi des risques, dont celui d'acquérir des produits de contrefaçon.

L'Observatoire européen des atteintes au droit de la propriété intellectuelle a récemment mis en évidence son usage massif pour la commercialisation de produits contrefaits.

Sur l'ensemble des faux produits saisis aux frontières de l'Europe, 56 % ont été achetés sur Internet.

Le nombre d'entreprises se livrant au commerce électronique directement à destination des consommateurs est en constante augmentation : ainsi, entre 2018 et 2020, le commerce de détail en ligne a augmenté de 41 % dans les grandes économies, contre moins de 1 % pour le total des ventes au détail. Cette croissance a été par la suite favorisée par la pandémie de Covid-19, les consommateurs ayant été nombreux à passer des commandes en ligne pendant les confinements, pour éviter de fréquenter les magasins ou, comme ce fut le cas en France, pour obtenir des produits culturels, notamment qu'ils ne pouvaient se procurer dans des commerces physiques ou des rayons de grandes surfaces temporairement fermés après avoir été jugés « non-essentiels ». Mais à la faveur de la pandémie, Internet est également devenu un terrain de jeu plus que jamais privilégié pour le commerce illicite. Et, note l'Observatoire européen des atteintes au droit de la propriété intellectuelle, « Les services répressifs dans le domaine de la cybercriminalité ont fait état de volumes croissants de diverses formes de criminalité en ligne, y compris la vente de produits illicites, notamment des médicaments contrefaits ou non conformes aux normes, des kits de test et

d'autres produits liés à la Covid-19. La popularité croissante du commerce électronique n'est pas passée inaperçue chez les contrefacteurs. Ils utilisent de plus en plus le commerce électronique pour vendre de faux articles aux consommateurs ». Si certains achètent ces copies en toute bonne foi, en pensant qu'ils sont authentiques, « d'autres recherchent activement des contrefaçons à bas prix ». Mais avant même que la pandémie ne vienne booster les ventes de faux produits via le e-commerce, les liens entre commerce électronique et commerce illicite de contrefaçons étaient déjà identifiés. En 2019, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle et Euro-pol soulignaient à quel point l'usage abusif des plateformes de commerce en ligne est devenu « une source de revenus importante pour les groupes criminels actifs dans la vente de produits de contrefaçon et piratés ». Ce fait était du reste mis en évidence par une analyse quantitative examinant la relation entre le commerce électronique, d'une part, et le nombre et la valeur des saisies douanières de produits contrefaits au cours de la période 2017-2019, d'autre part. Cette analyse révèle que la relation devient plus forte lorsque l'on inclut les indicateurs du commerce illicite de contrefaçons faisant intervenir l'utili-

CONTREFAÇONS, FAUX, PIRATAGES ET C^{IE}

Les activités portant atteinte à la propriété intellectuelle sur les marchés en ligne concernent principalement la vente de produits de contrefaçon ou piratés. Les produits de contrefaçon et piratés sont définis dans divers instruments juridiques et législations nationales et ces définitions peuvent varier considérablement. Dans les travaux de l'Observatoire européen des atteintes au droit de la propriété intellectuelle, on entend par « contrefaçon » une forme flagrante de violation du droit des marques, à savoir lorsque des produits portent un signe qui est soit identique à la marque enregistrée, soit impossible à distinguer de la marque enregistrée. Les produits de contrefaçon vont des imitations de faible qualité (« faux ») à des copies plus proches de l'apparence de produits de marque (« répliques »). Le piratage consiste en la vente de produits qui portent atteinte aux droits d'auteur ou aux droits des dessins et modèles, et s'applique aussi bien aux marchandises physiques que numériques. D'autres formes d'atteintes à la propriété intellectuelle impliquent l'utilisation de signes qui sont confusément similaires à ceux du titulaire légitime de la marque, ou qui portent atteinte à la renommée d'une marque. ■

Les saisies de contrefaçons liées au commerce électronique qui ont été réalisées dans l'Union européenne [UE] comprenaient une large gamme de produits, en tête de laquelle figurent les chaussures [33,7 % des saisies totales], suivies des vêtements [17,3 %], des parfums et des cosmétiques [9,6 %], des articles en cuir [8,7 %], des machines et équipements électriques [6,5 %], des jouets [5,5 %] et des montres [5,2 %]

sation de petits colis : les marchandises illicites achetées par le biais du commerce électronique sont souvent expédiées par petits colis, en utilisant notamment les services postaux. Une étude de cas de l'Union européenne, qui collecte des données sur les saisies de contrefaçons liées au commerce électronique, donne un meilleur aperçu de la situation. On constate que 91 % des saisies de contrefaçons liées au e-commerce concernaient le service postal. En revanche, seules 45 % des saisies de contrefaçons non liées au commerce électronique étaient transportées par les services postaux. En revanche, s'agissant de la provenance, que les produits saisis soient liés au commerce électronique ou pas, les sources de contrefaçons étaient similaires, la part de la Chine dans le total était plus élevée dans le cas des contrefaçons liées au commerce électronique : 75,9 % contre 45,9 % du nombre total de saisies. Les saisies de contrefaçons liées au commerce électronique qui ont été réalisées dans l'Union européenne [UE] comprenaient une large gamme de produits, en tête de laquelle figurent les chaussures [33,7 % des saisies totales], suivies des vêtements [17,3 %], des parfums et des cosmétiques [9,6 %], des articles en cuir [8,7 %], des machines et équipements électriques [6,5 %], des jouets [5,5 %] et des montres [5,2 %].

Certes, les services répressifs participent activement à l'identification et à la fermeture des sites frauduleux et travaillent avec les principaux opérateurs de plateformes et les titulaires de marques pour cibler les ventes de contrefaçons. Mais, reconnaît l'Observatoire européen des atteintes au droit de la propriété intellectuelle, « le problème demeure préoccupant et prend de l'ampleur ». En effet, la difficulté d'intercepter des contrefaçons a été exacerbée par les modes d'expédition des produits commandés par internet. « Les contrefacteurs sont passés maîtres dans l'exploitation des faiblesses des canaux de distribution afin de faciliter leurs opérations illicites. Dans le cas du commerce électronique, cela se fait en grande partie par la poste. Il est à craindre que les autorités postales et les douanes ne soient pas en mesure de contrôler effica-

cement les envois de petits colis et de lettres afin de détecter les contrefaçons. Ces services ont une capacité limitée à détecter les contrefaçons faisant l'objet d'échanges internationaux, étant donné que les envois d'articles de contrefaçon par courrier se mêlent à des milliards d'articles échangés de manière légitime ». Outre que, souligne l'observatoire « il est relativement aisé de mettre en place des sites commercialisant des articles contrefaits » les vendeurs de produits illicites « continuent de trouver de nouvelles façons d'infiltrer les plateformes fiables pour y écouler leurs produits contrefaits » et font feu de tout bois pour entraver les efforts d'application des droits de propriété intellectuelle. Parmi les pratiques émergentes repérées, l'usage abusif des plateformes de commerce, en ouvrant plusieurs comptes sous différents noms sur les mêmes plateformes et dans différents médias. Ou la manipulation des services de publicité en ligne, en associant une activité illicite à des marques, et en plaçant des publicités sur des sites web ou des plateformes de médias sociaux légaux pour diriger le trafic vers des sites web externes ou vers des listes de marchés en ligne proposant des produits illicites. Ou encore l'utilisation abusive de plusieurs fonctionnalités des plateformes de médias sociaux pour atteindre un grand nombre de consommateurs, par exemple, en faisant de la publicité pour des produits de contrefaçon par le biais d'annonces et de messages par des communications publiques, privées ou de groupes sélectionnés, ou au moyen de ventes en direct, puis en orientant les clients vers des ventes illégales, soit sur des plateformes externes, soit sur des sites de commerce électronique de médias sociaux.

En 2019, la valeur des produits de contrefaçon et piratés importés dans l'UE était déjà estimée à 119 milliards d'euros, soit 5,8 % de l'ensemble des importations de l'UE, les transactions sur internet représentant une part importante de cette valeur. Quant aux pertes engendrées pour l'économie de l'UE, elles étaient évaluées, cette année-là, à 56 milliards d'euros et, au bas mot, 700 000 emplois. ■ AN

CARNETS DE BORD

LES TACOS,
AMAZON ET
CORINNE MASIERO



Ce n'est pas un livre à ouvrir sur la plage. Pas même le soir dans son lit: ses 482 pages pèsent 850 grammes. Il est aussi conseillé de ne pas le déguster d'une traite mais d'aller y piocher, crayon de papier voire stabilo à la main, mille caractéristiques de la France de l'an 2021.

Dans *La France sous nos yeux* [éditions du Seuil], Jérôme Fourquet, l'un de nos plus fins analystes, dresse avec le journaliste Jean-Laurent Cassely un «*atlas des modes de vie*», ceux-ci illustrant selon eux «*la grande métamorphose*» du pays. «*On en apprend autant aujourd'hui via les modes de vie et de consommation, qui restent certes liés à un niveau d'éducation et de revenus, explique Jérôme Fourquet, qu'avec les classifications de la sociologie traditionnelle*».

On a coutume d'entendre les abonnés de l'analyse politique nous seriner, à longueur d'articles et d'émissions de télévision, que les Français n'aiment pas le changement, qu'ils sont d'un immobilisme rédhibitoire et contagieux, qu'ils refusent toute réforme et vivent les yeux tournés vers le monde d'hier. Ils seraient les «*Gaulois réfractaires*» décrits par Emmanuel Macron. En lisant *La France sous nos yeux*, qui se nourrit de statistiques, de littérature, d'étude des grands auteurs [de Fernand Braudel à Henri Mendras et Jean Fourastié] et d'observation directe, c'est tout le contraire qui explose.

La France de 2021 n'a plus grand-chose à voir avec celle des années 1980.

Internet, le e-commerce, les réseaux sociaux et le téléphone portable, après la désindustrialisation, le déclin du catholicisme et la perte de lustre de l'agriculture, avaient porté les premiers coups de boutoir à cette légende d'une France immobile: contraints ou forcés, avec ou sans formation, les Français ont bien dû s'adapter. Ils l'ont fait sans rechigner, voire avec un certain plaisir.

Aujourd'hui, les paysages même expriment le changement: les bases de loisirs ont remplacé les usines; les plateformes Amazon et les complexes cinématographiques ont fleuri sur tout le territoire; les maisons individuelles ont poussé à la périphérie des villes à côté de centres commerciaux qui se ressemblent tous; les banlieues se partagent «*entre gentrification et ghet-*

toisation»; en ville, on prend un Uber pour se déplacer, on se fait livrer un repas par Deliveroo en regardant une émission de Stéphane Plaza, on achète sa machine à laver sur le Bon coin, devenu selon les auteurs «*le carrefour autrefois dévolu à la grande entreprise, à l'église ou au syndicat*».

La métamorphose se niche jusque dans l'assiette: la blanquette de veau est en perte de vitesse chez les plus jeunes, les sushis et les tacos sont à la mode. Seul le steak-frites, ouf, garde ses adeptes dans toutes les générations...

DE JEAN-PAUL SARTRE À JEAN-MARIE BIGARD

Caricature? Sans doute, mais qui repose sur de vrais fondements: la consommation est de plus en plus dirigée vers le loisir, d'autant qu'on travaille bien moins qu'avant, ce qui fait dire à un autre chercheur avisé, Jean Viard, que «*le hors travail structure de plus en plus le travail*», au point que certains préfèrent gagner un peu moins mais travailler dans un environnement qu'ils jugent plus favorable. Une tendance accentuée par la pandémie de Covid-19, évidemment.

Tout cela n'implique pas que les Français soient plus heureux qu'avant. Déçus à tort ou à raison par la politique, repoussant les vieux partis qui leur parlent comme au temps du Front populaire pour les uns, des débuts de la 5^e République pour les autres, ils se jettent dans les bras d'un nouveau venu (Emmanuel Macron), sont tentés par les populistes (Marine Le Pen et, peut-être, Éric Zemmour) ou lorgnent sur les écologistes qui les mettent en garde contre le réchauffement climatique.

Lors de l'aventure des Gilets jaunes, dont la vérité était sur les ronds-points de province et non dans les bandes de casseurs manipulés des villes, on a vu la révolte soutenue par Corinne Masiero [*Commissaire Marleau*] et Jean-Marie Bigard quand, jadis, les mouvements sociaux recevaient le soutien de Jean-Paul Sartre ou de Pierre Bourdieu. Comme on dit aujourd'hui, ça pique!

Dans cette «*France oubliée d'elle-même*», Jérôme Fourquet livre sur l'abstention électorale cette analyse: «*L'horizon des individus s'arrête à la recherche du bonheur individuel. C'est un retrait sans violence: tout comme on ne va plus à l'église, on ne*



D'après photo DR

va plus voter. La vraie vie est ailleurs.»

Les auteurs, d'une réjouissante neutralité, ne disent pas si cette France est ou non pleine de promesses. Ils font néanmoins le constat d'un pays de consommateurs oubliant qu'ils sont aussi des citoyens.

MOURIR POUR LA PLANÈTE

Dans un exercice complémentaire, il faut lire *La fracture* (Éditions des Arènes) de Frédéric Dabi (complice de Fourquet à l'Ifop) et Steward Chau. Les deux auteurs analysent l'évolution de la jeunesse française grâce à une enquête menée auprès de 1500 personnes âgées de 18 à 30 ans. Depuis la fin des années 1950, lorsque la journaliste Françoise Giroud inventait le terme de «nouvelle vague», l'Ifop a réalisé cinq grandes enquêtes d'opinion de ce type.

La précédente datait de 1999. Depuis on a changé de siècle et les jeunes ont, plus violemment que leurs aînés, découvert le terrorisme islamiste de masse, le réchauffement climatique, le Covid-19 et toutes les grandes peurs qui les accompagnent. Ce sont, en quelque sorte et toutes proportions gardées, leurs guerres à eux. S'agit-il pour autant d'une «génération sacrifiée»? Emmanuel Macron a pu dire qu'«*il n'est pas facile d'avoir vingt ans en 2020*», mais ce n'était pas plus facile en 1913, 1939 ou 1960. Mais sûrement plus facile dans les deux dernières décennies du vingtième siècle. On connaît la phrase célèbre de Paul Nizan: «*Je ne laisserai personne dire que 20 ans est le plus bel âge de la vie*». Il ajoutait, et c'est moins connu: «*Tout menace de ruine un jeune homme.*»

Quelques chiffres claquent: seulement 47 % des jeunes estiment avoir «*de la chance*» de vivre cette époque. Ils étaient 83 % en 1999. Seulement 42 % estiment qu'«*il est nécessaire d'avoir un idéal pour vivre*», contre 78 % en 1957 et 82 % à la fin des années 1990. Confirmant une tendance du livre de Jérôme Fourquet, 44 % des 25-30 ans jugent «*important*» le quartier du travail qu'ils ont choisi avant de rejoindre une entreprise (seulement 29 % chez les plus de 50 ans). «*Vivre en conformité avec ses convictions et sa foi*» leur semble moins important qu'«*avoir du temps libre pour pouvoir profiter de la vie*». Le niveau

de bonheur des 18-30 ans a chuté de 27 points par rapport à 1999. Mais, adieu la génération 1968, ils plébiscitent la famille comme élément le plus essentiel pour avoir une vie réussie.

Plus attirée par l'égalité que par la liberté, sensible aux injustices de race et de genre, respectant les croyances et n'accordant pas à la laïcité la même importance que celles de ses aînés, cette génération vote aussi de moins en moins. Pourquoi? Parce que le vote est «*vain ou inutile*» (plus de 40 % des réponses). Et si le régime démocratique demeure leur préférence, ils sont tout de même autour de 60 % à préférer que ce soient «*les experts qui décident de ce qui semble le meilleur pour le pays*», autour de 45 % qui préféreraient que le chef du pays «*n'ait pas à se préoccuper du Parlement et des élections*» (52 % chez les 25-30 ans). Enfin, et c'est un chiffre qui confirme une tendance visible dans les études depuis plus de dix ans, 32 % des 18-20 ans et 38 % des 25-30 ans verraient bien «*l'armée diriger le pays*». Le pourcentage est même plus important dans les classes aisées que dans les milieux populaires.

Les auteurs disent avoir découvert «*une jeunesse à la fois désenchantée et résiliente, tolérante en matière de mœurs et de religion, mais aussi intransigeante sur l'égalité et le climat*», une génération qu'on «*ne peut pas réduire à la génération sacrifiée, génération pleurnicheuses ou génération Covid*» et qui se sent «*à part*» des autres générations par 87 %, contre seulement 17 % en 1957.

Ses trois mots préférés? «*Famille-Mérite-Partage*» quand ceux de l'ensemble des Français sont «*France-Responsabilité-Partage*». Ils placent moins haut que leurs aînés les mots *progrès, laïcité et travail*, mais plus haut *auto-entrepreneuriat et protection*. Europe n'arrive qu'en 21^e position (juste devant France) quand l'ensemble des Français placent Europe en 22^e position. *Féminisme* apparaît en 23^e position, alors que le mot est absent des vingt-quatre mots préférés des Français.

Enfin, 20 % des 18-30 ans seraient prêts à «*mourir pour le climat*» (ce qui resterait à définir) alors que «*mourir pour la patrie*» ne semble plus être à l'ordre du jour. Ils sont, résume Frédéric Dabi, «*des soldats du climat*». Dommage pour les écologistes qu'ils votent si peu... ■ **Béatrice HOUCARD**

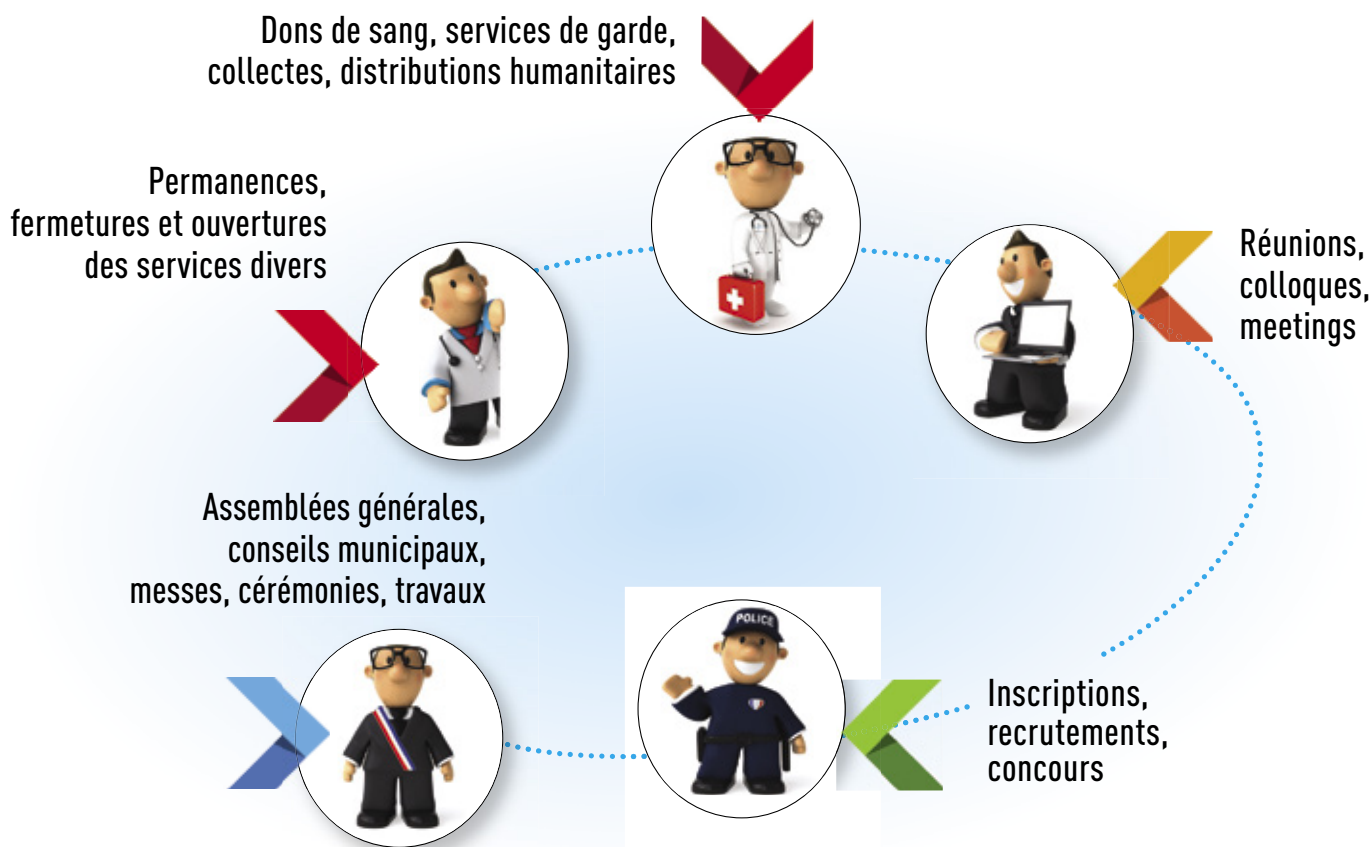
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET **COMMUNES**



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

